

Grand Poitiers Communauté urbaine

Challenge des salariés

Qu'est-ce que le challenge des salariés ?

Le Challenge fait peau neuve...

L'objectif du Challenge est d'encourager les alternatives à l'utilisation individuelle de la voiture en valorisant le recours au vélo, covoiturage, transports en commun, télétravail, marche...

Les établissements participants s'inscrivent à partir du 4 mai sur le

[site du challenge des salarié](https://jeparticipe.grandpoitiers.fr/processes?filter%5Bwith_date%5D=&filter%5Bwith_date%5D=upcoming&filter%5Bwith_any_scope%5D%5B%5D=) ([https://jeparticipe.grandpoitiers.fr/processes?](https://jeparticipe.grandpoitiers.fr/processes?filter%5Bwith_date%5D=&filter%5Bwith_date%5D=upcoming&filter%5Bwith_any_scope%5D%5B%5D=)

[filter%5Bwith_date%5D=&filter%5Bwith_date%5D=upcoming&filter%5Bwith_any_scope%5D%5B%5D=\)](https://jeparticipe.grandpoitiers.fr/processes?filter%5Bwith_date%5D=&filter%5Bwith_date%5D=upcoming&filter%5Bwith_any_scope%5D%5B%5D=)

, puis doivent mobiliser le maximum de leur salariés à se déplacer autrement qu'en voiture durant le Challenge.

Les établissements ayant le meilleur taux de participation seront récompensés lors d'une remise des prix par les Vice présidents mobilité au mois de septembre (4 prix prévus selon la taille des établissements).

Il est clé en main et gratuit.

Depuis 2022 une cellule de conseil a été créée pour aider spécifiquement les employeurs dans leurs démarches et actions en faveur de la mobilité durable. Cet évènement vient donc enrichir l'accompagnement des employeurs proposé par Grand Poitiers.

L'édition 2026 se déroulera **du 15 au 25 juin**.

Comment participer ?

Pour participer c'est très simple :

A partir du 4 mai, inscrivez votre établissement sur le site :

[site du challenge des salarié](https://jeparticipe.grandpoitiers.fr/processes?filter%5Bwith_date%5D=&filter%5Bwith_date%5D=upcoming&filter%5Bwith_any_scope%5D%5B%5D=) ([https://jeparticipe.grandpoitiers.fr/processes?](https://jeparticipe.grandpoitiers.fr/processes?filter%5Bwith_date%5D=&filter%5Bwith_date%5D=upcoming&filter%5Bwith_any_scope%5D%5B%5D=)

[filter%5Bwith_date%5D=&filter%5Bwith_date%5D=upcoming&filter%5Bwith_any_scope%5D%5B%5D=\)](https://jeparticipe.grandpoitiers.fr/processes?filter%5Bwith_date%5D=&filter%5Bwith_date%5D=upcoming&filter%5Bwith_any_scope%5D%5B%5D=)

.

Mobilisez vos collaborateurs à l'aide du kit de communication en ligne gratuit.

Déroulez le Challenge du 15 au 28 juin !

En savoir plus


Pour l'année 2025, les lauréats étaient :


- > Moins de 20 salariés : Éolise
- > de 20 à 99 salariés : TMH-Novatec
- > de 100 à 499 salariés : INRAE
- > Plus de 500 salariés : Région Nouvelle Aquitaine Poitiers
- > Prix spécial transport en commun : Mission Locale d'Insertion Poitiers



Contact

Cellule de conseil en mobilité

 [05 49 30 20 94](tel:0549302094)

 [Courriel](#)

GRAND POITIERS

84, rue des Carmélites
86 000 Poitiers
Tel : 05 49 52 35 35

<https://www.grandpoitiers.fr/au-quotidien/deplacements/projets-et-conseil-en-mobilite/challenge-de-la-mobilite-inter-etablissements?>

HORAIRES :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30